

Bruxelles, le 11 octobre 2021
(OR. en)

12651/21

CES 12

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Belgique – Adoption

1. Par lettre datée du 14 janvier 2021, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la fin du mandat de M^{me} Sophie GRENADE, membre du Comité¹.
2. Par lettre datée du 23 juillet 2021, le gouvernement belge a proposé la candidature de M^{me} Miranda ULENS, *Secrétaire générale du syndicat ABVV-FGTB, Fédération générale du travail de Belgique*².
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.
4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 16 septembre 2021 et a rendu un avis favorable le 6 octobre 2021³.
5. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 12457/21.

¹ Doc. 6702/21.

² Doc. 11633/21.

³ C(2021) 7143 final.

6. Cette décision sera publiée au Journal officiel de l'Union européenne, conformément à l'article 297, paragraphe 2, deuxième alinéa, du TFUE.
-